



CSAC du jeudi 26 mars 2026

Déclaration liminaire UNSA-Cefi

En introduction, nous tenons à vous remercier d'avoir organisé ce premier CSAC de l'année sur deux demi-journées, ce qui nous permet d'avoir un temps dans la journée pour accueillir nos collègues en demande d'écoute ou d'accompagnement.

Ce premier CSAC de l'année ne déroge pas à la règle : nous allons une fois de plus examiner des réorganisations. Qui dit réorganisation ne dit pas nécessairement opération négative.

Cette multiplication des réorganisations peut être vue comme un témoignage du dynamisme de notre ministère qui sait s'adapter à de nouvelles missions ou de nouvelles façons de travailler. Mais quelles que soient les motivations de ces réorganisations, elles sont le plus souvent sources d'interrogations et d'inquiétudes de la part de nos collègues. C'est pourquoi l'UNSA-Cefi aura toujours comme priorité de veiller à ce qu'elles améliorent la qualité de vie au travail des agents et ne soient pas sources d'une dégradation de leurs conditions de travail.

Les réorganisations que nous allons examiner aujourd'hui et demain sont d'ampleur et de temporalité différentes. Nous allons nous pencher sur une énième réorganisation de la DAE, après avoir déjà examiné des réorganisations en CTAC en 2020 puis en CSAC en 2024, puis la réorganisation du SIRCOM. Notre vigilance sera donc de veiller à la justesse et la justice des modifications apportées.

Ce premier CSAC de l'année est l'occasion pour nous de rappeler nos revendications pour 2026.

Nous attendons une augmentation sensible des taux de promotion, pour toutes les catégories, de façon à permettre à tous nos collègues des évolutions de carrière à la hauteur de leur engagement.

En cette période d'évaluation professionnelle, nous veillerons à ce que certains managers soient justes dans leurs appréciations et ne dégradent pas, pour des raisons pas toujours professionnelles, la notation de leurs agents qui entraîne de ce fait une baisse de leur CIA ou de leur bonus et leurs chances de promotion.

En matière de pouvoir d'achat, nous tenons également à vous alerter sur les conséquences de l'augmentation du prix de l'essence pour nos collègues qui n'ont pas d'autre choix que de venir en voiture, et vous demandons d'augmenter de façon temporaire le nombre de jours de télétravail.

Enfin, nous continuerons nos actions pour que soit créée, au sein de notre ministère, une filière technique.

Cette filière permettrait aux 1 400 agents des MEF, principalement en poste à la DGFIP et en Administration centrale, d'avoir enfin des perspectives de carrière, nos collègues de la Catégorie C étant pour le moment dans une voie sans issue, ce qui conduit certains d'entre eux à quitter notre ministère, qui perd ainsi des éléments de valeur.

Je vous remercie